

Mulhouse, le 24 juillet 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

La CGT du site de Peugeot Mulhouse scandalisée par la communication faite par la direction générale du groupe PSA, suite au suicide d'un salarié de 55 ans sur le site de Mulhouse.

Le 16 juillet un salarié de l'usine de montage se suicide sur son lieu de travail. Ce drame a choqué tous les salariés du site de Mulhouse et porte le nombre de suicides à cinq depuis le début de l'année.

Tous ces suicides auraient justifié une enquête approfondie de la part de la direction sur la souffrance au travail. A ce jour rien n'a été réalisé, au contraire, la direction botte en touche en se limitant à un numéro vert et une cellule de veille, sans jamais aborder les questions d'intensification des charges de travail, des pressions sur les salariés malades donc affaiblis et du harcèlement des salariés pour être toujours plus performants.

Une enquête éclair pour dédouaner PSA de sa responsabilité d'employeur.

Le 16 juillet le salarié se suicide sur son lieu de travail, ce qui constitue un accident mortel du travail, comme le prévoit l'article de loi L 411-1 : « *Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait du travail* ».

Depuis 2002, de nombreux arrêts de la Cour de Cassation ont précisé la définition de l'accident du travail : « *Pour toutes lésions physiques ou psychiques survenues à l'occasion du travail, la présomption d'origine professionnelle est de droit* ».

Le 18 juillet, deux jours plus tard, la direction annonce que l'enquête de gendarmerie a conduit à un suicide d'ordre privé, sans aucune enquête de fond sur les conditions de travail de la CNAM, spécialiste de ces problèmes.

Aujourd'hui, la position de PSA est de tout mettre sur le caractère privé sans jamais remettre en cause l'organisation du travail et les cadences infernales que subissent les salariés, avec les suppressions de postes qui ont lieu depuis plusieurs années pour augmenter les profits au détriment de la santé et la vie des salariés.

Un seul responsable : PSA.

La CGT ne peut se satisfaire d'une enquête de gendarmerie vite bouclée pour que PSA n'assume pas la responsabilité des suicides sur le site de Mulhouse. D'ailleurs, l'enquête sur le suicide de mécanique est toujours en cours et comme par hasard, la direction ne communique pas.

Le message de la direction générale est très significatif de l'état d'esprit de PSA où Monsieur Jean-Luc VERGNE, DRH du groupe PSA, met en avant « *la politique active d'amélioration des conditions de travail et une priorité absolue accordée à la sécurité au travail* », et rappelle également les mesures pour aider les salariés en détresse par des psychologues et les cellules de veille.

Mais pas un mot sur les actions que compte mettre en place la direction pour soulager les postes de travail, l'embauche de jeunes, la fin des lettres d'intimidation envers les salariés malades et la remise en cause des nouvelles méthodes de travail qui détruisent physiquement et psychologiquement les salariés au travail.

La CGT Peugeot Mulhouse exige un plan d'urgence :

- **Un audit sur les conditions de travail de la part de la CNAM avec un intervenant extérieur indépendant.**
- **Des créations de postes pour faire baisser l'intensification des charges de travail.**
- **Le départ des anciens usés par des années de travail dès 55 ans et l'embauche massive de jeunes.**
- **L'arrêt total des pressions sur les salariés malades et la fin de tout harcèlement.**

La CGT ne peut accepter que l'on perde la vie à vouloir la gagner.

Pour toute information, contacter V. DUSE au 06.75.98.93.71.

Pour le syndicat CGT
PCA Mulhouse,
V. DUSE